

# S'DORFBLAETTEL



TOUTE L'ACTUALITÉ DE NOTRE COMMUNE

## A LA UNE

### UNE CENTENAIRE À MITTEL !

Le 5 février 2026, Marie GINSS a célébré son 100<sup>e</sup> anniversaire. A cette occasion, M. le Maire Alain WACK et les adjoints sont allés à sa rencontre.

Page 3



## CHASSE AUX OEUFS 2026



Qui va à la chasse ... trouve sa place !

Page 8

### SOMMAIRE

Dans ce numéro	Page
MOT DU MAIRE - ÉLECTIONS MUNICIPALES	2 - 3
UNE CENTENAIRE À MITTEL	3
FÊTE DES AINÉS	4
REPAS PAROISSIAL	4
NOS AGENTS COMMUNAUX	5 - 6
TRAVAUX AU VERGER COOPÉRATIF	6
ACF - BRICOLAGES DE PÂQUES	7
ACF - CHASSE AUX OEUFS	8
ACF - LES TRAVAUX À L'ÉTANG	9
DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE	10
DÉMARCHAGE À DOMICILE	11
BROYAGE DES SAPINS	11
LES CARNETS DE MITTEL	12
INFOS PRATIQUES	12

## ÉLECTIONS MUNICIPALES



Page 2-3

## **Le mot du maire - Résultats des élections municipales**

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au lendemain des élections municipales, je tiens tout d'abord à vous adresser mes remerciements les plus sincères pour la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à mon équipe municipale. Dans notre commune de 566 habitants, chaque engagement a du sens. Votre mobilisation (57.39 % de votants) témoigne de l'attachement que vous portez à Mittelschaeffolsheim et à son avenir.

Je souhaite également exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des assesseurs qui ont permis le bon déroulement du scrutin. Qu'ils soient anciens élus ou nouveaux engagés dans la vie communale, leur présence et leur sérieux ont contribué à faire vivre notre démocratie locale.

Mes remerciements les plus appuyés vont à l'ancienne équipe municipale. Par son travail, son investissement et son dévouement au service de la commune, elle a largement contribué à son développement et à sa qualité de vie, au vu des nombreuses réalisations.

C'est dans la continuité de cet engagement que la nouvelle équipe entend s'inscrire, avec respect et responsabilité.

Nouveaux élus et membres sortants, nous formons une équipe soudée, représentative de notre territoire et profondément attachée à ses habitants. Nous serons des élus proches de vous, disponibles et à l'écoute, qu'il s'agisse des habitants de longue date comme des nouveaux arrivants.

Notre équipe veillera à la concrétisation des projets prévus, tout en poursuivant la réflexion sur de nouvelles initiatives destinées à répondre aux besoins de la population et à préparer l'avenir de notre commune.



Lors de la séance d'installation du Conseil Municipal du 30 mars 2026, trois adjoints ont été élus par les conseillers municipaux selon les nouvelles modalités introduites par la réforme des élections municipales, à savoir un scrutin de liste. J'ai ainsi confié, à chaque adjoint(e), des délégations. En voici les détails :

- Laurette DIEBOLD, première adjointe, est en charge des sports (aires de jeux et terrain de football), des loisirs et des animations pour tous les publics, du jumelage avec la commune de La Houblonnière (Calvados), des bâtiments communaux (salle communale, logements, MAM) ainsi que des affaires scolaires.
- Jean-Sylvain FERLAY, deuxième adjoint, est responsable des voiries, des réseaux et de la sécurité, de l'agent communal (organisation et suivi des travaux), du fleurissement et de l'environnement, de l'atelier communal ainsi que des cimetières.
- Jessica GREGET, troisième adjointe, est en charge de la communication, notamment le site internet, le journal communal « S'Dorfblaettel » et l'application Panneau Pocket.

L'ordre du tableau officiel des 15 élus municipaux est établi comme suit : le Maire, les trois adjoints, puis les conseillers municipaux classés du plus âgé au plus jeune :

Alain WACK, Laurette DIEBOLD, Jean-Sylvain FERLAY, Jessica GREGET, Fabien GINSS, Thierry SEYFRITZ, Franck MEYER, Joëlle DESTIN, Anne DEBES, Sophie GERBER, Mathieu KIEFFER, Alexandra ROBERT, Céline WINLING, Ludovic FISCHER et Alexandre ROUYER.

Le rôle du Maire est de diriger l'administration communale, de préparer et exécuter les décisions du conseil municipal. Les adjoints agissent par délégation dans leurs domaines respectifs. Les conseillers municipaux participent activement à la réflexion, à l'étude des dossiers et à la prise de décisions.

Le Conseil Municipal se réunira au minimum quatre fois par an. Le travail s'effectuera en amont au sein de commissions communales, qui auront pour mission d'étudier les dossiers avant leur présentation en séance. Ces commissions n'ont pas de pouvoir décisionnel : elles préparent les travaux et les délibérations du Conseil Municipal.

Les référents de ces commissions sont généralement les adjoints ou le Maire, en fonction des délégations attribuées. Ont été créées les commissions suivantes : finances, plan communal de sauvegarde, lutte contre les coulées d'eaux boueuses, bâtiments communaux et cimetières, sports, loisirs et animations, voirie, réseaux et sécurité, fleurissement, communication.

D'autres commissions obligatoires ont également été mises en place : la commission de contrôle des listes électorales, la commission consultative communale de la chasse (4C), la commission d'appel d'offres (CAO) et la commission de délégation de service public (CDSP). Un correspondant défense a également été désigné. La commune de Mittelschaeffolsheim sera représentée à la Communauté d'Agglomération de Haguenau par M. le Maire Alain WACK et Mme Laurette DIEBOLD, première adjointe, en qualité de suppléante. L'objectif de ce nouveau mandat est d'être à l'écoute de chacun d'entre vous, de veiller à votre bien-être, au bien vivre ensemble, de gérer avec rigueur et responsabilité les ressources financières de la commune et de mener à bien les projets qui feront vivre et évoluer notre village.

Nous avons à cœur de travailler dans un esprit de proximité, de transparence et d'efficacité. Ensemble, élus et habitants, nous continuerons à faire de notre commune un lieu de vie dynamique, solidaire et agréable.

Vous pourrez lire ces lignes dans la nouvelle version de notre journal communal avec des couleurs et un graphisme modifiés.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous remercie encore pour votre confiance.

Bien à vous,

Alain WACK

Élections municipales  
1<sup>er</sup> tour : 15 mars 2026

Nom du candidat	Nb votes
Liste conduite par Alain WACK « Bien vivre à Mittelschaeffolsheim »	241
Inscrits	460
Votants	264
Blancs	15
Nuls	8
Exprimés	241
soit % de votants	57,39 %
soit % exprimés	52,39 %

### Une centenaire à Mittel !

Le 5 février 2026 restera une date toute particulière pour la commune de Mittelschaeffolsheim. La doyenne du village, Marie GINSS, née FISCHER, y a célébré son 100<sup>e</sup> anniversaire, entourée de l'affection des siens.

Née le 5 février 1926 à Mittelschaeffolsheim, Marie y grandit aux côtés de ses trois frères. Élève appliquée, elle fréquente l'école du village jusqu'à l'âge de 12 ans, passe de manière anticipée son certificat d'études, puis poursuit sa scolarité en internat à l'école Notre-Dame de Strasbourg. Elle rejoint ensuite l'exploitation agricole familiale, où elle participe activement aux travaux et à la vie de la ferme. Le 3 janvier 1956, elle a uni sa destinée à Maurice GINSS, également originaire de la commune. De leur union naîtront trois enfants : Thierry, Joëlle et Fabien.

La famille s'agrandira au fil des années avec cinq petits-enfants (Jessica, Coralie, Quentin, Florent et Théo) puis quatre arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille pour son plus grand bonheur : Arsène, Mathilde, Zoé et Margot.

La vie lui a aussi apporté son lot d'épreuves, avec la disparition de son fils aîné Thierry en 2008 à l'âge de 52 ans, puis celle de son époux Maurice en 2010 à l'âge de 85 ans. Entourée de sa famille, Marie a toujours puisé dans les liens qui l'unissent aux siens la force et la sérénité nécessaires pour avancer.

Être présente pour les autres a toujours été sa principale préoccupation. À présent, c'est sa famille, très présente à ses côtés, qui veille sur elle avec tendresse. Avec l'aide précieuse de Nadia, son aide à domicile, elle continue de couler des jours paisibles dans la maison familiale. Elle apprécie la lecture de ses revues et, du haut de son grand âge, se souvient avec émotion des moments qui ont jalonné son siècle de vie. Cet anniversaire rare et précieux pour notre commune fut précédé d'un siècle de vie, de mémoire et de transmission.

À l'occasion de cet anniversaire exceptionnel, Monsieur le Maire Alain WACK ainsi que ses adjoints Laurette DIEBOLD et Didier GRUBER se sont rendus à son domicile afin de lui remettre, au nom de la commune, un panier garni et de lui adresser des vœux de santé, de bonheur et de longévité.



## **Fête des aînés**

Le 21 février, le conseil municipal a eu le plaisir d'accueillir plus de 90 participants à l'occasion de la traditionnelle fête des aînés. Pour rappel, cette manifestation s'adresse aux concitoyens âgés de 65 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint(e). Habituellement organisée au mois de mars, cette rencontre conviviale a exceptionnellement été avancée au mois de février afin de faciliter l'organisation des élections municipales.

La journée a débuté par les prises de parole des différents élus : M. le Maire Alain WACK qui a accueilli les convives et présenté les actualités communales, Mme la Conseillère d'Alsace Christiane WOLFHUGEL et M. le Conseiller Régional et Député de notre circonscription Vincent THIÉBAUT.

Le repas a été servi à nos aînés par les conseillers municipaux. Cette journée, très appréciée, a permis de nombreux échanges chaleureux entre les concitoyens.



## **Repas paroissial**

Le 25 janvier, le conseil de fabrique organisait son traditionnel repas paroissial à la salle communale. Les membres et des bénévoles ont servi le copieux et traditionnel « pot-au-feu » qui a régalé les convives de Mittelschaeffolsheim et des environs dans une salle comble.

Ce repas était précédé d'une messe célébrée par M. le curé Fabrice REBEL, accompagné par la chorale Sainte Cécile. Le conseil de fabrique remercie les participants et les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette journée.



## **Mélissa, secrétaire générale de mairie**

Mélissa, notre secrétaire de mairie employée à temps partiel, occupe une place centrale dans le bon fonctionnement de la collectivité. Véritable pilier administratif, elle assure à la fois des missions d'accueil auprès des administrés ainsi que des missions générales sous l'autorité du maire. Souvent en première ligne, elle est à la fois une interlocutrice privilégiée pour les habitants et un soutien indispensable pour les élus. Elle oriente les usagers vers les services compétents lorsque cela est nécessaire et les accompagne dans leurs démarches



administratives, qu'il s'agisse d'état civil, d'urbanisme ou encore d'inscriptions diverses. Cette mission d'accueil revêt une importance particulière, car elle permet de maintenir un lien direct, humain et de proximité avec la population. Sous l'autorité du maire, Mélissa assure également de nombreuses missions administratives indispensables au bon fonctionnement de la collectivité. Elle prépare et suit les conseils municipaux en élaborant les convocations et en rédigeant les comptes rendus. Elle gère les actes d'état civil, tels que les naissances, les mariages, les décès et assure le suivi des dossiers d'urbanisme ainsi que des différentes autorisations administratives. Elle participe également à l'élaboration et au suivi du budget communal en lien avec les élus et les partenaires institutionnels (Direction Générale des Finances Publiques et Préfecture).

Dans une petite commune comme Mittelschaeffolsheim, la secrétaire générale de mairie est le seul agent administratif, ce qui nécessite une grande autonomie, de la rigueur et une capacité d'adaptation permanente. En tant qu'interface entre les élus, les habitants et les institutions, elle joue un rôle essentiel dans la continuité du service public et dans la mise en œuvre des projets communaux.

## **Sylvain, agent communal**

Sylvain, notre agent communal, est employé à temps plein par la commune. Sous l'autorité du maire, il assure l'ensemble des missions qui lui sont confiées afin de garantir le bon entretien et le bon fonctionnement de notre territoire.

Vous pouvez régulièrement le voir à l'œuvre dans les rues et le long des routes du village, travaillant aussi bien manuellement qu'à bord du tracteur communal. Ses missions sont nombreuses et variées.

Elles comprennent notamment la plantation et la taille des arbres et arbustes, la tonte des espaces verts communaux et du terrain de sport, ainsi que l'entretien général des espaces publics. Il effectue également le nettoyage régulier des avaloirs, le balayage des rues et l'entretien des trottoirs devant les espaces publics.

Sylvain intervient aussi dans les cimetières pour le sarclage, participe à la création et à l'entretien des



espaces fleuris, ainsi qu'aux plantations.

Durant la période estivale, l'arrosage des fleurs des bacs et des pots demande une attention toute particulière.

Il contribue également à l'aménagement des espaces végétalisés, par exemple par la mise en place de copeaux.



Par ailleurs, il réalise divers travaux tels que la peinture, le crépissage de murs, la pose d'isolants ou encore de nombreux travaux de bricolage. Il assure aussi la distribution du courrier et des informations municipales.

Enfin, il est amené à intervenir pour de petits dépannages, ainsi que pour la réparation du matériel et des bâtiments communaux.

La commune peut ainsi compter sur son engagement et sa polyvalence.



## Verger coopératif

Il y a maintenant sept ans, un projet de verger coopératif est né à Mittelschaeffolsheim. Le principe est simple : des familles bénévoles du village entretiennent et valorisent un verger mis à disposition par la commune. Chaque personne impliquée dans le projet participe à l'entretien du verger et peut alors, la saison venue, récolter des fruits.



Cet hiver, des travaux de taille ont été menés. Du blanc arboricole a aussi été appliqué sur le tronc des arbres, dans le but de prévenir l'apparition de parasites, de mousses ou de lichens.

Les enfants ont aussi réalisé deux nouveaux panneaux qui ont ensuite été installés au verger.

A ce jour, l'équipe est constituée de quatre familles. Celles-ci seraient ravies d'accueillir de nouvelles personnes qui souhaiteraient intégrer le projet. En sachant que chacun peut participer à l'entretien général (tonte, nettoyage, ramassage, etc.) selon ses propres disponibilités. Et en retour, ces personnes disposeront de nombreux fruits ! N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus d'informations (par mail [jessica.greget@gmail.com](mailto:jessica.greget@gmail.com) ou au 06 10 68 07 29).





## Bricolages de Pâques

Le samedi 21 mars, la salle communale s'est transformée en véritable ruche créative, alors qu'une vingtaine de parents et d'enfants se retrouvaient pour un atelier de bricolages de Pâques organisé par l'ACF Mittel.

Ensemble, ils ont fabriqué de magnifiques paniers colorés et de petites poulettes en papier. L'ambiance était conviviale mais également studieuse. En fin d'après-midi, chacun est reparti avec ses réalisations, soigneusement garnies de quelques chocolats, emportant des souvenirs doux et colorés. Tous les participants ont hâte de revenir au prochain atelier sur la thématique de Noël qui se tiendra le 21 novembre 2026.





### Chasse aux oeufs

Le dimanche 29 mars, le terrain de foot du village s'est animé avec une chasse aux oeufs organisée en plusieurs tours par l'ACF Mittel et réunissant 110 enfants et leur famille. Un premier tour était réservé aux moins de 6 ans, un second tour pour les plus de 6 ans et chacun avec une liste de courses s'élançant sur un parcours parsemé de divers sujets à retrouver (8 oeufs, 3 lapereaux, 3 poussins et 2 sucettes). En fin de matinée, un dernier tour libre a permis à tous de ramasser ce qu'il restait.



La mini-ferme comprenant des lapins, des poules, un coq, une brebis, un agneau et un veau, la buvette ainsi qu'une petite restauration avec crêpes, knacks, bretzels ont rythmé cette belle journée ensoleillée. Les participants, accueillis et guidés par nos deux lapins mascottes, étaient vraiment heureux de prendre part à cette fête conviviale, joyeuse et fédératrice qui a lieu grâce à l'implication d'une quinzaine de bénévoles investis deux jours durant.





## Travaux à l'étang de Mittelschaeffolsheim

En juillet 2015, la commune signait avec l'ACF Mittelschaeffolsheim une convention de mise à disposition de l'étang, déléguant la gestion de celui-ci à l'association. Depuis, un groupe de bénévoles s'efforce de réhabiliter ce lieu. C'est ainsi que, depuis plus de 10 ans, les membres de l'association ou participants des journées citoyennes organisées par la commune ont contribué à la réalisation de divers travaux : nettoyage des lieux, élagage, tonte, mise en place d'une clôture ou de dallages, création de toilettes sèches et d'un nouvel abri pour le barbecue ...

Le lundi 16 mars, des travaux d'ampleur ont débuté pour consolider les berges érodées et dégradées. L'ACF Mittel, en accord avec la municipalité, a mandaté "le Parc Travaux d'Erstein de la Collectivité européenne d'Alsace" pour la mise en œuvre d'un tunage bois. Cette technique consiste en la mise en place d'un parement vertical en bois s'intégrant dans le paysage et respectant l'écosystème. Ces travaux financés par l'ACF Mittel se sont achevés début avril par la réalisation d'un terrassement et d'un engazonnement. L'accès y est momentanément interdit, dans l'attente de la revégétalisation du site.



**AVANT**



**APRÈS**



## Du côté de l'école

*Nouveauté : une page du "S'Dorfblaettel" sera régulièrement consacrée à la présentation d'un ou plusieurs projets menés par l'école. Effectivement, la nouvelle équipe municipale souhaite mettre en avant les actions menées par l'équipe enseignante de l'école de Donnenheim. Voici la première présentation d'un projet porté par les élèves de la classe de CM2 de Monsieur Kintzelmann.*

### Projet NAH (Non Au Harcèlement) – Réalisation d'un clip vidéo

Les 26 élèves de la classe de CM2 de l'école de Donnenheim ont créé un clip vidéo dans le but de sensibiliser les élèves et les familles au phénomène de harcèlement scolaire.



Le directeur explique que tout a commencé lorsque les élèves ont visité l'assemblée nationale à Paris ; les élèves ont découvert comment étaient votées les lois. Suite à cette visite, ils ont eu envie de créer une loi contre le harcèlement scolaire. Les élèves voulaient vraiment s'investir dans cette lutte mais ils ont aussi compris que le processus d'adoption d'une loi était long et difficile. Le maître leur a alors présenté le projet NAH ; il s'agit d'un projet mené par le ministère de l'éducation nationale à travers lequel les classes qui le souhaitent, peuvent réaliser un clip vidéo sur le harcèlement. Les élèves ont tout de suite été motivés par le projet et ont eu plein d'idées.

Le projet a débuté au mois de janvier. Le directeur s'est occupé de la partie pédagogique. Il a fallu étudier le monde du cinéma, apprendre comment on réalise un film, connaître les différents métiers/rôles en lien avec le tournage d'un film, etc. Puis le sujet du harcèlement a été abordé. Les élèves ont travaillé en groupe. Chaque groupe a réfléchi et s'est demandé : « Que se passe-t-il quand on est harcelé ? Comment s'en sort-on ? Quelles sont les solutions ? » Les élèves ont réfléchi à ce qu'ils voulaient montrer. Ils ont écrit les textes et ont choisi eux-mêmes l'élève qui allait tenir le rôle principal. Ils ont aussi voulu ajouter des bruits et ont réalisé des story-boards (suite de dessins qui représentent les scènes qui seront tournées).

Le directeur a contacté l'association Horizons Jeunes car il avait besoin d'un accompagnement pour la partie technique. L'association a répondu favorablement ; c'est Pierre qui est intervenu et qui a coordonné tous les aspects techniques. Les élèves ont appris à prendre en compte les contraintes de tournage : ne pas faire de bruit, faire attention aux horaires des récréations, être à la bonne place, tenir la perche pour le son, etc. Chaque élève avait un rôle. Les séances dédiées au tournage ont duré, à chaque fois, entre 1h30 et 2h00. Le directeur explique que la création du film s'est déroulée sur une période de 4 mois et a nécessité environ 20 heures de préparation (sans le montage).

Concernant la participation au concours NAH, le film a été réalisé et envoyé dans les temps mais n'a finalement pas été retenu. Les demandes étaient trop nombreuses. Le directeur souligne que les élèves en ressortent tout de même bien grandi. Cette expérience les a marqués et soudés. Ce film servira aussi à inspirer d'autres enfants et d'autres enseignants.

Pour clôturer le projet, les parents d'élèves de la classe ont été invités à l'école pour assister à une réunion de présentation. Les élèves ont tout organisé : préparation des textes à lire, d'une affiche, d'une collation ... Pendant cette réunion, le directeur a aussi donné des informations sur le harcèlement scolaire et Pierre a également présenté l'association Horizon Jeunes.



### NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS, APPELEZ LE :

Numéro d'appel national  
3018 Service à appel  
gratuit

WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR



**HORIZONS JEUNES**  
13, Place Geoffroy Velten • 67170 BRUMATH  
03 88 68 02 81 • [accueil@horizonsjeunes.fr](mailto:accueil@horizonsjeunes.fr)  
[www.horizonsjeunes.fr](http://www.horizonsjeunes.fr)

Vous pouvez découvrir le clip vidéo réalisé en scannant le Qr Code ci-contre.



## Démarchage à domicile : soyez vigilants

La commune souhaite attirer l'attention des habitants sur les pratiques de démarchage à domicile, qui peuvent parfois être abusives.

Pour rappel, conformément aux dispositions des articles L221-10-1 et L242-7-1 du Code de la consommation et de l'ordonnance n° 2021-1734 du 22 décembre 2021, certaines pratiques commerciales sont strictement encadrées. Il est notamment interdit pour un professionnel de se rendre au domicile d'un consommateur afin de lui vendre des biens ou des services sans respecter les règles en vigueur, notamment en matière d'information et de consentement. Par ailleurs, le fait d'exercer une pression pour obtenir un engagement immédiat, ou de profiter d'une situation de vulnérabilité, est sanctionné par la loi.

Article L221-10-1 du Code de la consommation : est interdite toute visite non sollicitée d'un professionnel au domicile d'un consommateur en vue de vendre des produits ou de fournir des services lorsque le consommateur a manifesté de manière claire et non ambiguë ne pas vouloir faire l'objet d'une telle visite.

**Vous pouvez refuser le démarchage !** Si vous ne souhaitez pas être démarché à votre domicile, vous pouvez l'indiquer clairement en apposant un macaron ou une affichette sur votre porte ou votre boîte aux lettres (par exemple : « Stop démarchage »). L'un des visuels ci-dessous peut être utilisé à cet effet :



Nous invitons chacun à adopter les bons réflexes :

- ne rien signer dans la précipitation ;
- demander un délai de réflexion ;
- vérifier l'identité du démarcheur (carte professionnelle, coordonnées de l'entreprise) ;
- ne jamais communiquer d'informations sensibles sans vérification préalable.

En cas de doute ou de comportement suspect, n'hésitez pas à en informer la mairie ou à contacter les services compétents. Restons vigilants pour préserver la tranquillité de tous et plus particulièrement de nos aînés.

## Broyage de sapins

Du 9 au 11 janvier 2026, les habitants de Mittelschaeffolsheim ont pu déposer leurs sapins de Noël sur le parking de la salle communale. Le 12 janvier 2026, Jean-Marc MEYER a procédé au broyage des sapins.

L'équipe municipale le remercie pour la mise à disposition de son broyeur, son implication, son travail et sa disponibilité.





### Enfouissement de ligne Haute Tension

Un certain nombre de piquets oranges jalonnent un tracé à côté de la RD 30 qui relie Mittelschaeffolsheim à Wingersheim les Quatre Bans. Cet espace borné, propriété des associations foncières des deux villages, permettra aux équipes de l'Électricité de Strasbourg de poser, en souterrain, des câbles haute tension. Cette liaison électrique contribuera au bouclage du réseau électrique de nos villages voisins.

#### Les carnets de Mittelschaeffolsheim

##### Naissances

- Henri MEYER né le 10/12/2025
- Pauline METZ TAGLANG née le 01/04/2026



##### Mariages

- Emilie LEHMANN et Augustin WACK mariés le 14/02/2026

##### Grands anniversaires

- Marie GINSS (née FISCHER) a eu 100 ans le 05/02/2026
- Mathilde DOSSMANN (née KNOERR) a eu 80 ans le 14/04/2026

##### Décès

- René WEISS-RITTER décédé le 23/02/2026
- Jacqueline KRAUT (née UBERFULL) décédée le 15/03/2026



#### FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET 2026



Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux ont le plaisir de vous convier à un apéritif républicain offert par la municipalité :

**le mardi 14 juillet 2026 à 11h00**  
À la salle communale de Mittelschaeffolsheim.

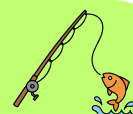


### Recensement de la population 2026 : merci pour votre participation !

La commune tient à adresser ses sincères remerciements à l'ensemble des habitants pour leur participation au recensement de la population qui s'est déroulé du 15 janvier au 14 février 2026. Grâce à votre mobilisation et à votre réactivité, cette opération essentielle s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Le recensement est un moment clé pour notre collectivité : il permet de mieux connaître notre population, d'adapter les politiques publiques locales et de garantir des dotations de l'État au plus juste de notre réalité. Mme Mélissa LAGEL, secrétaire générale de mairie, pour l'occasion agent recenseur et coordonnateur communal, a assuré le suivi de cette opération. Au 15 janvier 2026, notre commune compte 566 habitants répartis dans 245 logements, des chiffres qui témoignent de la vitalité et de l'attractivité de notre territoire. Encore merci à toutes et à tous pour votre participation citoyenne, qui contribue directement au développement et à l'avenir de notre commune.



#### ACF Mittel - Dates à retenir



- Samedi 6 juin - Tartes flambées dès 17h00 à la salle communale. Venez nombreux !
  - Dimanche 20 septembre - Marche suivie d'un repas (sur réservation) servi à la salle communale.
- De plus amples informations vous seront communiquées par l'ACF Mittel dans les prochaines semaines.

Comité de rédaction : Joëlle DESTIN, Laurette DIEBOLD, Jean-Sylvain FERLAY, Ludovic FISCHER, Jessica GREGET, Mélissa LAGEL, Alain WACK et Céline WINLING.

Mairie de Mittelschaeffolsheim  
15 rue Principale  
67170 MITTELSCHAEFFOLSHEIM  
Téléphone : 03 88 51 26 00  
Messagerie : mairie.mittel@orange.fr  
Horaires d'ouverture :  
Lundi, mardi et vendredi  
De 9h à 12h et de 14h à 18h  
Imprimé par la commune en 250 exemplaires  
ISSN : 2970-2240

